

LES ENJEUX ET LA MAITRISE DE LA PLANIFICATION

PLANNING



PERSONNES CONCERNÉES :

Responsables de secteur et
Responsables planning



PRÉREQUIS :

Aucun



INTERVENANT : Isabelle GRIMAUTL

Formatrice en management et en
organisation du travail



DATES et LIEUX :

17 et 19 mai 2022

CEFRAS - 35 rue de la Barre- 49000 ANGERS

24 et 31 mai 2022

CEFRAS - 5 rue Duchesne de Denant - 85000 LA ROCHE SUR YON



DURÉE :

14 heures en
discontinu

HORAIRES :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 à 12 maximum

LA FORMATION PROPOSÉE VISE À :

- Reconnaître la complexité de la construction d'un planning.
- Organiser la gestion des temps et des activités.
- Être attentif aux conditions de travail des intervenants et inscrire la structure dans une démarche de prévention des risques professionnels.
- Utiliser le planning comme un outil de management.

CONTEXTE DE LA FORMATION

Le responsable de secteur constitue le premier niveau d'encadrement des services d'aide à domicile. Outre l'évaluation des besoins des personnes fragilisées, une des missions principales du responsable de secteur est la planification des interventions de l'équipe d'aide à domicile. La planification est un processus complexe qui demande d'avoir une vision complète des contraintes sociales, des obligations légales, des intérêts économiques de la structure.

L'enjeu stratégique de la gestion des temps et des activités est en parfaite corrélation avec la qualité de vie au travail des aides à domicile. Le responsable de secteur ne peut passer à côté de cet objectif afin de réduire un turn-over trop souvent présent.

Mais comment concilier les intérêts des bénéficiaires avec les intérêts des salariés? Comment prendre en compte les conditions de travail et respecter une logique de sectorisation? Comment utiliser le planning comme un outil de management?

CONTENU DE LA FORMATION

- La prise en compte des intérêts des bénéficiaires, des salariés, de la structure.
- L'application de la modulation du temps de travail et des contraintes supplémentaires.
- La législation en matière de durée et d'organisation du temps de travail.
- Les enjeux et les conséquences de la planification en lien avec la qualité de vie au travail.
- La planification un outil au profit du manager.

INFORMATIONS et INSCRIPTIONS :

www.cefras.com Mail : formationcontinue@cefras.com

Courrier : CEFRAS Service FPTLV – Allée Phytolia – BP 80012 – Chemillé – 49120 Chemillé-En-Anjou